

Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais, local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier de préparation des délégations

Version préliminaire

Dernière mise à jour : Mardi le 8 mars 2012

Congrès de la CLASSE

Samedi le 10 mars 2012 à 9h

Association hôte :

Association générale étudiante de la
Faculté des lettres et sciences humaines
de l'Université de Sherbrooke
(AGEFLESH)

Téléphone : 819 821-8000, poste 63262

Local : A4-053
2500, boul. de l'Université,
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Site Internet : www.ageflesh.org



Lieu

à l'Université de Sherbrooke

Détails à venir

Frais de participation

20\$

Transport

Organisé par l'AECSL

Départ à 18h30

Parc Émilie-Gamelin (Métro Berri-UQAM)

Frais de 25\$, payable à la porte

Hébergement

à la salle du Tremplin

97 Wellington sud, Sherbrooke



Table des matières

Non disponible.

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption du l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 25 février
- 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 3.0 Bilans
 - 3.1 Comités et Conseils
 - 3.2 Associations étudiantes
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Grève
 - 4.2 Manifestations et actions
 - 4.3 Négociations
- 5.0 Revendications
- 6.0 Femmes
- 7.0 Élections
 - 7.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 7.1.1 Présentation
 - 7.1.2 Plénière
 - 7.1.3 Scrutin
- 8.0 ASSÉ
- 9.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Dépôt des avis de motion
 - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

Lettre critique du 7 mars

Par le Comité légal de la CLASSE

Le 7 mars dernier, une action visant le blocage de l'édifice où se situent les bureaux de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) a été menée par près de mille manifestants et manifestantes afin de dénoncer le soutien de la CREPUQ à la hausse des frais de scolarité et au plan de financement des universités qui sous-tend la transformation de la mission de ces dernières. À cette action accomplie sans tumulte, la réponse de la police a été d'une force et d'une brutalité plus que révoltante. Par les coups de matraque sans retenue, l'usage systématique du poivre de cayenne, l'envoi de grenades assourdissantes et les gaz lacrymogènes, les ambulanciers ont dû transporter à l'hôpital quatre protestataires et cinq personnes ont été détenues.

Il est considéré de bon ton de dénoncer la violence des manifestations, alors que le corps policier, le bras armé de l'État détenant le monopole de la violence légitime, voient justifier leurs actions brutales par les médias ainsi que par les acteurs et actrices du monde de l'éducation. Heureusement, certains médias, parce qu'ayant subi eux-mêmes la violence policière, commencent à remettre en question leur répression impunie et leurs pratiques niant la dignité et la sécurité des individus. Effectivement, quel rapport de force entre une ligne d'antiémeute armée de matraques, de gaz lacrymogènes, de poivre de cayenne et de grenades assourdissantes, protégées par casques et boucliers, et les contestataires n'ayant comme seule arme leurs slogans et leur solidarité?

Nous dénonçons sans nuance les arrestations, la violence policière et les techniques de dispersion utilisées dans les dernières manifestations étudiantes par la police de Montréal et par la Sûreté du Québec. Le recours aux grenades assourdissantes (flash bang), de plus en plus fréquent, devrait être absolument interdit. Utilisées pour déstabiliser les contestataires, elles sont des plus dangereuses lorsque lancées aveuglément dans la foule. Déjà, elles avaient causé plusieurs blessures lors de la manifestation d'appui à l'occupation du cégep du Vieux-Montréal le 16

février dernier. Hier, un étudiant du collégial a vécu un des plus graves cas de brutalité policière des récentes manifestations étudiantes en recevant ce projectile explosif en plein visage. Transféré à l'hôpital d'urgence, nous ne savons toujours pas s'il conservera l'usage de son oeil atteint.

Le recours à toute arme par la police contre les manifestants et manifestantes est inacceptable, mais la grenade assourdissante atteint un niveau de violence et de provocation tel qu'elle doit être spécifiquement dénoncée.

Les stratégies agressives et disproportionnées de la police dans le cadre des manifestations étudiantes a bien sûr comme objectif la démobilisation généralisée. Un message est clairement lancé par le SPVM et la SQ: "Si vous prenez la rue pour afficher votre dissidence politique, vous vous confronterez à nos matraques, à notre poivre de cayenne qui brûleront vos yeux, à nos gaz lacrymogènes qui s'attaqueront à votre vue et vos voies respiratoires, à nos grenades assourdissantes qui laisseront des marques dans votre chair et à nos insultes. Et si vous résistez un peu plus, vous séjournerez dans nos prisons, les charges qui pèseront contre vous compromettront vos plans d'avenir et vous empêcheront de continuer votre lutte."

À ces menaces antidémocratiques et profondément injustes, nous appelons à continuer ardemment notre combat politique, nos manifestations, nos actions qui perturbent le quotidien des élites économiques et sociales qui bafouent notre droit à l'éducation. Ne nous laissons pas décourager par des policiers et policières violents psychologiquement et physiquement!

Par la force de notre nombre, la vigueur de nos actions et de notre mobilisation, nous vaincrons!

Nous rappelons que la CLASSE se donne les moyens de sa lutte en se dotant d'un fonds de défense légale visant à couvrir les frais juridiques des arrêté-e-s du mouvement étudiant. Si vous avez été arrêté-e-s dans le cadre du mouvement étudiant, vous pouvez rejoindre le comité légal au 438-933-ASSE (2773) ou à legal@asse-solidarite.qc.ca

Propositions

4.0 Plan d'action

4.1 Grève

1. L'ADÉPUM propose que la CLASSE aborde dans les médias la division du mouvement étudiant et l'éventuelle récupération par les fédérations étudiantes.

4.2 Manifestations et actions

1. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE regarde la possibilité de faire un rassemblement artistique après la manifestation du 22 mars.

2. L'ADÉPUM propose que les modalités de la manifestation du 22 mars 2012 soient les suivantes :

- Que le trajet de la CLASSE soit distinct de celui de la FECQ et de la FEUQ et soit gardé secret, à l'exception du point de départ et du point d'arrivée des trajets;
- Que le point de départ et le point d'arrivée des deux trajets de la manifestation du 22 mars soient les mêmes;
- Que la CLASSE annonce publiquement aux étudiants et étudiantes et aux médias les modalités définies plus tôt;
- Que la CLASSE communique minimalement avec les exécutifs de la FECQ et de la FEUQ pour s'assurer de la réalisation de ce plan.

3. *Considérant la légitimité démocratique du mouvement de grève étudiant en cours.*

Considérant que la CLASSE et les portes paroles de ce mouvement n'ont ni revendiqué ni cautionné l'usage de la violence.

Considérant que les actions menées jusqu'à maintenant n'ont pas usé de violence.

Considérant le mésusage de la notion de violence dans les discours gouvernementaux et médiatiques.

Considérant l'impact du mésusage de la notion de violence sur la légitimité publique du mouvement étudiant.

L'ADÉPUM propose que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus.

Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité.

Que la CLASSE dénonce publiquement le mésusage de la notion de violence dans le discours public.

Que la CLASSE rappelle que ces actions qu'elle n'a ni cautionnées ni condamnées sont le résultat d'un mécontentement face à la fermeture unilatérale du gouvernement à la discussion sur la hausse des frais de scolarité.

4. *Considérant que le cabinet de la ministre Beauchamp a invité à briser des piquets de grève ; qu'il a ainsi incité des membres de la population professorale et étudiante à faire fi du droit des associations étudiantes à prendre de manière souveraine, par l'entremise des assemblées générales, des décisions sur l'ensemble de ses membres ; qu'il a ainsi posé les bases d'une confrontation inutile.*

L'ADÉPUM propose que la CLASSE dénonce publiquement la violence dont fait preuve le cabinet de la ministre Beauchamp en refusant de reconnaître la légitimité démocratique des associations étudiantes.

5. Considérant que la fonction fondamentale de la police est de protéger par la force les intérêts des élites économiques en place; Considérant que le mouvement étudiant, comme tout mouvement social s'opposant aux politiques de l'État, connaît historiquement une forte répression policière et que plusieurs membres de l'AGECVM ont été victimes de brutalité depuis le début du mouvement de grève;

Considérant nos mandats contre la brutalité policière et notre appui répété à la manifestation annuelle qui la dénonce; Considérant que, parallèlement aux réformes néolibérales en cours depuis les 30 dernières années, la criminalisation de la dissidence se fait de plus en plus grande au Québec et par des moyens contrevenant à nos droits fondamentaux de respect de vie privée et d'intégrité physique et morale;

L'AGECVM propose que la CLASSE organise un contingent étudiant à la manifestation du 15 mars contre la brutalité policière;

Que la CLASSE appelle à un rassemblement devant le cégep du Vieux-Montréal aux alentours de 16h30 pour participer à cette manifestation;

Que la CLASSE dénonce publiquement la répression policière et leurs tactiques dont la dispersion violente, les arrestations préventives et de masses, l'infiltration et l'usage immodéré de la force à chaque fois que celles-ci surviennent.

Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions.

6. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE appelle, la semaine du 26 mars, à une semaine de perturbation économique;

4.3 Négociations

1. L'AGECVM propose que le Comité de négociation de la CLASSE ne négocie rien de moins que:

- Un retour aux frais de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire;
- Un réinvestissement dans les cégeps;
- Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité;
- scolaire, desquels seraient exclus les actrices et acteurs du secteur privé
- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE et que le gouvernement reconnaisse l'autonomie financière dès le départ du domicile familial

5.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du Conseil exécutif de l'Avis du Conseil supérieur en éducation sur l'Assurance qualité.

Autres propositions

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de l'état des finances de l'ASSÉ et de la CLASSE faite par le Conseil exécutif

Propositions mises en dépôt au Congrès des 3 et 4 mars

1. Que la CLASSE ne dévoile jamais son trajet ou certaines parties de son trajet de manifestation à qui que ce soit.
2. Que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus;
Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité.
3. Que la CLASSE rappelle l'importance des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques.
4. Considérant que l'entente de collaboration avec la Fédération étudiante collégiale du Québec a été brisée par l'exécutif de cette dernière lors de son point de presse du vendredi 2 mars 2012;
Considérant que la fédération universitaire du Québec a refusé de signer cette entente de collaboration minimale ;
Que la CLASSE refuse systématiquement toute collaboration avec les exécutifs des fédérations nationales étudiantes concernant la manifestation du 22 mars.
5. Que le Comité de négociation revendique le retour aux frais de 2007, le gel et le réinvestissement pour les cégeps à une éventuelle rencontre de négociation.

Annexe A

Cotisations reçues pour la CLASSE

Dernière mise à jour le 8 mars 2012

Association étudiante	Date d'adhésion à la CLASSE	Nombre de membres	Cotisations reçues
AGECoV	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	1965	2 500,00 \$
AGEFLESH	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	2000	
AGEECL	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	3750	
AGECVM	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	6900	
AFESPED	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	2100	4 212,50 \$
AEDDHUM	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	150	150,00 \$
AGEEPP	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	230	
AECSEF	Congrès des 4 et 5 février 2012	900	
AECA	Congrès des 4 et 5 février 2012	1300	
AEGUM	Congrès des 4 et 5 février 2012	250	
AÉÉH-UL	Congrès des 4 et 5 février 2012	350	
AGECFXG	Congrès du 18 février 2012	5700	6 000,01 \$
AGECAL	Congrès du 18 février 2012	3500	
GÉOGRAD	Congrès du 18 février 2012	91	
MESSUL	Congrès du 18 février 2012	450	
ACCES-UL	Congrès du 18 février 2012	99	50,00 \$
RÉSUL	Congrès du 18 février 2012	111	
ACEP-UL	Congrès du 18 février 2012	115	
AELCUM	Congrès du 18 février 2012	190	
AESS-UQAM	Congrès du 25 février 2012	636	
AELLFUM	Congrès du 25 février 2012	425	
AÉMUM	Congrès des 3 et 4 mars 2012	630	
ACELUL	Congrès des 3 et 4 mars 2012	350	100,00 \$
AGEETUL	pas encore reçue par le Congrès		20,00 \$
TOTAL		32192	12 862,51 \$